

Cohésion sociale

T +41 (0)22 306 06 70
F +41 (0)22 306 06 71
cohesion-sociale@vernier.ch

28 février 2019 / PNOV/JFIO

Confidentiel

**Fondation EAGLE pour la recherche
médicale et l'aide aux défavorisés**

Maître Bhavna Dziurzynski
1003 Lausanne

Vernier, le 28 février 2019

**RAPPORT CONCERNANT L'USAGE FAIT ET L'USAGE PRÉVU DES
CLIMATISEURS ET VENTILATEURS MIS À DISPOSITION PAR LA FONDATION
EAGLE (2018)**

Contexte

Depuis le milieu des années 2000, la Ville de Vernier s'est souciée des risques liés à l'alerte canicule et a mis en place un plan de prévention puis un plan d'alerte canicule, coordonnés par la délégation aux seniors du Service de la cohésion sociale.

Démarche initiale concernant la Fondation EAGLE

Le 10 juillet 2015, après la fin de la première alerte canicule à Genève (30 juin au 8 juillet), Monsieur Philippe RENAUD, de la Fondation Eve la Vie, avec lequel nous sommes en contact, nous a adressé un message mentionnant la possibilité de disposer, en prêt, de ventilateurs et climatiseurs qui seraient fournis par la Fondation EAGLE.

Après quelques échanges, une série de 7 ventilateurs et 2 climatiseurs ont été généreusement mis à la disposition de la délégation aux seniors du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier par la Fondation EAGLE. Ils ont servi pendant la seconde alerte.

Utilisation du matériel mis à disposition en 2018

Durant l'été 2018, l'alerte canicule a été déclenchée par le service du médecin cantonal du 3 au 8 août. Durant cette période et en collaboration avec la Protection Civile, une salle rafraîchie au cœur du quartier des Avanchets a été mise à disposition des habitants. Le transport vers cette salle était également assuré.

Lors du déclenchement de l'alerte par le Médecin cantonal, la climatisation a été immédiatement déplacée dans la salle rafraîchie afin que celle-ci soit prête à accueillir le public dans les 24 heures. Une vingtaine de personnes ont profité de cette salle pendant l'alerte.

Vu la brièveté de l'alerte canicule 2018, nous n'avons pas eu l'occasion de mettre à disposition des ventilateurs pour les personnes âgées, mais une partie d'entre eux ont rafraîchi les locaux des Espaces de vie enfantine encore ouverts jusqu'au 13 juillet.

Compléments d'information sur les démarches réalisées en 2018

Les **mesures préventives** mises en œuvre durant l'été 2018 ont été les suivantes :

- Articles dans l'ActuVernier de mai et de juin-juillet avec les principales recommandations ;

- Affichage des recommandations de l'OFSP sur les panneaux officiels et les bâtiments communaux ;
- Banderoles « canicule=solidarité » sur la voie publique ;
- « Mémo canicule » distribué aux employés municipaux (Correspondants de nuit, Police municipale, Travailleurs sociaux de notre service) ;
- Courrier aux régies en vue de l'affichage des recommandations de l'OFSP dans les allées ;
- Courrier aux habitants de 75 ans et plus avec les recommandations usuelles.
- Appels préventifs aux personnes de 85 ans et plus afin de leur proposer de s'inscrire sur une liste d'appels quotidiens en cas de déclenchement de l'alerte et de s'assurer que ces personnes connaissent les recommandations en cas de canicule ainsi que les numéros d'urgence en cas de problème.

Les **mesures mises en place lors du déclenchement de l'alerte** ont été les suivantes (mis à part l'ouverture de la salle rafraîchie) :

- Appels quotidiens aux personnes inscrites sur notre liste;
- Gratuité d'entrée à la piscine du Lignon dès 19h30 et horaires élargis (jusqu'à 21h) ;
- Affichage « alerte canicule » sur les panneaux officiels (et « fin d'alerte » ensuite) ;
- Ouverture de la ligne téléphonique dédiée et gérée par le Service de la cohésion sociale et la Police municipale.

Plan de prévention et en cas d'alerte canicule 2019

Les mesures préventives liées à la canicule pour 2019 seront modifiées : après évaluation avec les autres communes genevoises réalisant des appels préventifs, ceux-ci seront supprimés, les articles dans le journal seront quant à eux renforcés. Les autres mesures préventives seront reconduites.

Le dispositif d'alerte canicule 2019 prévoit de renouveler l'ouverture de la salle rafraîchie en cas de déclenchement de l'alerte canicule et d'augmenter sa visibilité (promotion de la salle rafraîchie dans le journal communal, dans le courrier préventif ainsi qu'auprès des personnes suivies par imad¹).

Dans ce cadre et sachant que les vagues de chaleur auront tendance à se répéter durant les années à venir, nous nous permettons de renouveler notre demande de mise à disposition des ventilateurs et climatiseurs de la Fondation EAGLE pour l'été 2019.

Nous tenons à vous remercier à nouveau pour votre précieux soutien et nous vous adressons nos salutations les meilleures.



Philippe Noverraz
Délégué aux seniors

Compléments d'information.

Autres documents fournis :

- Exemple d'article préventif paru dans le journal ActuVernier en 2018
- Courrier préventif adressé aux personnes de 75 ans et plus

¹ Imad : <https://www.imad-ge.ch/fr/index.php>